

## Economie | Le Village d'Entreprises d'Agropole : un véritable site relais !



Depuis les années 90, date de sa création, Agropole a vu naître, grandir puis partir de très nombreuses entreprises. En qualité de pépinière, elle se doit d'accompagner au mieux les porteurs de projets afin qu'ils testent grandeur nature leur activité. Ainsi, elle propose la location de bureaux, un accompagnement individualisé dans les tâches administratives par exemple ou encore des aides financières. Mais aujourd'hui, Agropole a décidé d'aller encore plus loin. En effet, certaines entités seraient prêtes à voler de leurs propres ailes, mais la pression de l'environnement économique actuel retarde cet envol. D'où la création d'un « Village d'Entreprises ».

Lexem, FlowerSEP et Fruitis. Non ! Ce ne sont pas les derniers lauréats du Concours national de la création d'entreprise agroalimentaire, mais les tous premiers locataires du nouveau « Village d'Entreprises » d'Agropole, un site-relais pour permettre aux entreprises de se préparer à leur sortie de pépinière. Cet outil fait partie du dispositif d'accompagnement des entreprises porté par Agropole depuis les années 90. Ce Village a pris vie dans les anciens locaux de Boncolac, rachetés par IMMO CCI. Il permet concrètement aux entreprises de poursuivre le test de leur activité sur un site adapté à leurs exigences et besoins. **Trois locataires... et encore de la place pour d'autres !** Aujourd'hui donc, trois entreprises ont investi les lieux. La première, Lexem, loue 1.156m<sup>2</sup> de locaux pour travailler sur l'automatisation des process. Dans son activité Lexem peut, par exemple, « automatiser certaines tâches du process de production pour réduire la pénibilité des postes de travail. Ces réalisations sur mesure sont accessibles à tous les profils de chaînes de fabrication », précise Agropole. Le deuxième locataire est l'entreprise FlowerSEP, « une société pionnière dans la séparation solide/liquide haute performance pour des suspensions bi ou triphasique de l'industrie et des collectivités ». Enfin, le troisième locataire est le transformateur de fruits et de légumes en poudre, Fruitis. Fruitis qui travaille actuellement avec des producteurs régionaux de fruits et légumes sur la valorisation des écarts de production et avec des industriels sur la transformation d'ingrédients en poudre. A l'heure actuelle, une surface de 614 m<sup>2</sup> reste encore disponible pour une, ou plusieurs nouvelles entreprises. Des contacts sont pris mais rien de signé pour le moment...



Sybille Rousseau

*Crédit Photo : SR*

*Publié sur [aqui.fr](http://aqui.fr) le 23/10/2016*

*[Url de cet article](#)*